

# Trait D'UNION

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT-D'AGNY

Hors-série | Avril 2026



# LA COMMUNE ET SON FONCTIONNEMENT

La commune est administrée par le conseil municipal, composé des conseillers municipaux locaux qui prennent les décisions concernant la vie de la collectivité et représentent l'ensemble des habitants. Pour mettre en œuvre ces décisions et assurer le bon fonctionnement des services, les élus sont accompagnés par les agents municipaux, professionnels compétents répartis dans différents services : mairie, services techniques, école, CCAS, bibliothèque, Micro-folie.

Afin de mieux faire connaître ceux qui contribuent chaque jour à la vie communale, nous vous proposons de découvrir dans les pages suivantes les portraits des élus et des agents, accompagnés de leurs fonctions et responsabilités. Vous pourrez ainsi identifier qui pilote chaque secteur, suivre les délégations spécifiques des adjoints et connaître les services qui travaillent au quotidien pour les habitants.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 15 mars 2026 se sont déroulées les élections municipales. Dans notre commune, une seule liste était candidate, et le taux de participation s'est élevé à 49,6 %, légèrement au-dessus du taux national (48,9 %). Cette liste a été élue dès le premier tour.

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2026 pour son installation officielle. Lors de cette séance, Fabien Breuzin a été élu maire de la commune. Conformément à la législation, le Conseil municipal compte 19 membres, avec la possibilité

de désigner jusqu'à 5 adjoints au maire, nombre qui a été maintenu dans la continuité de la mandature précédente.

Pour renforcer l'efficacité de l'action municipale et mieux répartir les responsabilités, trois conseillers délégués ont également été désignés. Ces délégations viennent soutenir le travail des adjoints et accompagner la mise en œuvre des projets communaux, afin d'assurer un fonctionnement fluide et coordonné de la collectivité.



## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

### Le Maire



**Maire,**  
**Fabien Breuzin**  
 56 ans,  
 responsable de projets

“

Lors des dernières élections municipales, une seule liste s'est présentée aux suffrages. Vous avez néanmoins été nombreux à vous exprimer et à nous accorder votre confiance. Je tiens, au nom de l'ensemble du conseil municipal, à vous en remercier sincèrement.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années, mais également dans une volonté constante d'adaptation aux évolutions de notre territoire et aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. Amélioration du cadre de vie, qualité des services publics de proximité, dynamisme local, solidarité, transition écologique : autant de priorités qui guideront notre action au quotidien.

Dans ce numéro spécial du Trait d'Union, nous avons souhaité vous présenter les élus qui composent le conseil municipal, ainsi que les délégations qui leur sont confiées. Vous y découvrirez également les agents municipaux, qui œuvrent chaque jour, souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement des services publics locaux. Leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme sont essentiels à la vie de notre commune. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication au service de l'intérêt général.

La force d'une commune repose sur l'engagement de toutes celles et ceux qui la font vivre : élus, agents, associations, acteurs économiques, bénévoles et bien sûr, habitants. C'est ensemble que nous pouvons continuer à faire de notre commune un lieu de vie agréable, solidaire et dynamique.

Au cours de ce mandat, nous veillerons à maintenir un dialogue constant avec vous, à favoriser votre participation à la vie locale et à vous informer avec clarté des actions engagées. Vos idées, vos remarques et vos contributions sont précieuses : elles participent pleinement à la construction de notre avenir commun.

Soyez assurés de notre entière mobilisation et de notre volonté d'agir, avec sérieux et détermination, pour le bien de notre commune et de ses habitants.

”

## Les adjoints



**1<sup>re</sup> adjointe**

**Coralie Trichard**

*Culture, Patrimoine  
et Communication*

45 ans, metteuse en  
scène et professeure  
de théâtre



**2<sup>e</sup> adjoint**

**David Ferlay**

*Bâtiments et Sport santé*

52 ans, entrepreneur



**3<sup>e</sup> adjointe**

**Orélie Contreras**

*Aménagement, Habitat  
et Urbanisme*

43 ans, responsable  
de montage de projets  
immobiliers



**4<sup>e</sup> adjoint**

**Benjamin Reynaud**

*Voirie et réseaux*

41 ans, directeur  
technique



**5<sup>e</sup> adjointe**

**Stéphanie Desprez**

*Éducation, Enfance  
et Jeunesse*

39 ans, technicienne  
de recherche  
en microbiologie

## Les conseillers délégués



**Aurélie Berger**

*Conseillère déléguée  
Développement durable  
et Environnement*

43 ans, professeure de  
physique-chimie



**Isabelle Moretton-Fraysse**

*Conseillère déléguée  
Solidarité et Aînés*

60 ans, responsable RH



**Antoine Radisson**

*Conseiller délégué  
Agriculture*

44 ans, agriculteur.

## Les conseillers



**Hélène Destandau**  
58 ans, agent d'assurance



**Pierre Yves Ducrest**  
70 ans, retraité



**Gilles Fleury**  
69 ans, retraité



**Séverine Hubsch**  
46 ans, chargée de  
développement dans le  
secteur médico-social



**Christophe Lopez**  
36 ans, technicien d'études  
mécanique



**Cyprien Pouzargue**  
56 ans, directeur conseil



**Charlotte Taillefer**  
42 ans, consultante études



**Sophie Ribes-Lassalle**  
37 ans, responsable  
développement territorial



**Audrey Sévrin**  
36 ans,  
auxiliaire de puériculture  
en milieu hospitalier

## Les suppléants



**Anthony Zambrana**  
36 ans,  
paysagiste pisciniste



**Mathieu Lecuelle**  
39 ans, professeur d'EPS



**Sabrina Garin**  
40 ans, adjointe de  
direction en EHPAD

## LES COMMISSIONS

Le Conseil municipal constitue l'instance de décision de la commune. Il se réunit régulièrement (environ une fois par mois) afin de débattre et de voter les orientations et projets structurants. Des commissions thématiques permettent d'approfondir les sujets et de préparer les décisions. Cette organisation garantit une gestion rigoureuse, concertée et adaptée aux besoins des habitants.



### Urbanisme

La commission Urbanisme instruit les demandes liées au droit des sols, telles que les permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Elle veille au respect des règles d'urbanisme en vigueur et contrôle la conformité des réalisations par rapport aux autorisations délivrées. Par son action, elle contribue à un développement cohérent et maîtrisé du territoire communal.

*Commission animée par : O. Contreras*

*Membres : F. Breuzin, D. Ferlay, C. Pouzargue, H. Destandau, A. Zambrana*



### Voirie et sécurisation routière

La commission Voirie et sécurisation routière travaille en lien avec la COPAMO et le Département du Rhône pour la gestion des voies communales et départementales. Elle réfléchit, programme et suit les travaux d'aménagement (voirie, parkings) en coordination avec les différents partenaires. Elle veille également à améliorer la sécurité de tous les déplacements — routiers, piétons et cyclistes — afin de garantir un cadre de vie sûr et adapté aux usages de chacun.

*Commission animée par : B. Reynaud*

*Membres : F. Breuzin, O. Contreras, G. Fleury, A. Radisson*



### Bâtiments et cimetière

La commission Bâtiments et cimetière assure la gestion, l'entretien et la sécurité des équipements communaux. Elle veille à leur conformité réglementaire, à l'amélioration du confort et de l'accessibilité, ainsi qu'à la maîtrise des coûts. Elle anticipe les besoins de la commune en planifiant les travaux et les investissements, notamment en matière de performance énergétique, afin de garantir des équipements durables et adaptés aux usagers.

*Commission animée par : D. Ferlay*

*Membres : F. Breuzin, O. Contreras, C. Taillefer, G. Fleury, C. Trichard*



### Environnement et développement durable

La commission Environnement et développement durable réfléchit et propose des actions pour accompagner la transition écologique de la commune. Elle encourage et anime des initiatives en faveur de la préservation de l'environnement, de la réduction des consommations énergétiques et de la sensibilisation des habitants. Elle participe également à des démarches partenariales et à des programmes locaux, afin de promouvoir un développement durable à l'échelle du territoire.

*Commission animée par : A. Berger*

*Membres : F. Breuzin, S. Hubsch, O. Contreras, P.Y. Ducrest, S. Desprez, H. Destandau, B. Reynaud, G. Fleury*



### PLU

La commission PLU (Plan Local d'Urbanisme) suit les évolutions, modifications et révisions du document d'urbanisme de la commune. Elle participe aux groupes de travail de la COPAMO et apporte son expertise pour garantir un aménagement cohérent et adapté du territoire communal, en cohérence avec les besoins présents et futurs des habitants.

*Commission animée par : O. Contreras,*

*Membres : F. Breuzin, C. Lopez, S. Ribes-Lassalle, H. Destandau, A. Zambrana, C. Trichard, D. Ferlay, C. Pouzargue, S. Hubsch*



## Finances

La commission Finances suit de près la gestion budgétaire et comptable de la commune. Elle analyse les recettes et les dépenses, prépare le budget, et évalue les investissements pour s'assurer d'une utilisation efficace et transparente des fonds publics. Son rôle est essentiel pour garantir une gestion responsable et équilibrée, au service des projets et des habitants.

*Commission animée par : F. Breuzin*  
*Membres : O. Contreras, I. Moretton-Fraysse, D. Ferlay, C. Pouzargue, H. Destandau, G. Fleury, C. Trichard, S. Desprez, B. Reynaud*



## Enfance et jeunesse

La commission Enfance et jeunesse se réunit pour suivre et coordonner les projets de la commune concernant les enfants et les jeunes. Elle travaille en lien avec les structures éducatives et de loisirs (écoles, Belins Belines, associations) et assure le suivi du restaurant scolaire. Elle représente également la commune auprès de la COPAMO pour la petite enfance et à la Société Publique Locale Enfance en Pays Mornantais (SPL - EPM), tout en participant aux groupes de travail pour accompagner les actions scolaires et jeunesse sur le territoire.

*Commission animée par : S. Desprez*  
*Membres : F. Breuzin, O. Contreras, S. Ribes-Lassalle, C. Taillefer, A. Radisson, A. Sevrin*



## Sport santé

La commission Sport et Santé ne gère pas directement les activités sportives, qui restent sous la responsabilité des associations locales. Elle coordonne et organise l'utilisation des équipements sportifs communaux, en planifiant les salles et en répartissant équitablement les créneaux. Elle identifie les besoins du territoire pour améliorer ou créer de nouveaux équipements et encourage les initiatives favorisant une pratique sportive accessible et bénéfique pour la santé de tous les habitants.

*Commission animée par : D. Ferlay,*  
*Membres : F. Breuzin, I. Moretton-Fraysse, C. Trichard*



## CME

La commission CME (Conseil Municipal des Enfants) accompagne et encadre les enfants élus au CME. Elle les soutient dans leurs réflexions et les guide dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets, afin de favoriser leur participation à la vie de la commune et leur esprit citoyen.

*Commission animée par : S. Desprez,*  
*Membres : F. Breuzin, P.Y. Ducrest, A. Sevrin*



## Communication

La commission Communication a pour mission d'informer les habitants et de valoriser les actions de la commune et de ses associations. Elle utilise différents supports tels que le site internet, le journal municipal, la newsletter ou les réseaux sociaux, afin d'assurer une information claire, accessible et régulière pour l'ensemble des habitants.

*Commission animée par : C. Trichard*  
*Membres : F. Breuzin, C. Taillefer*



## Citoyenneté participative

La commission Citoyenneté participative a pour mission d'échanger avec les habitants et d'animer le réseau des référents de quartiers. Elle favorise le dialogue entre la commune et les citoyens, afin de mieux comprendre leurs besoins et de renforcer la participation de tous à la vie locale..

*Commission animée par : C. Trichard*  
*Membres : F. Breuzin, O. Contreras, G. Fleury*



### Culture et Patrimoine

La commission Culture et patrimoine a pour mission de développer et valoriser l'offre culturelle de la commune, en animant son pôle culture (bibliothèque Madeleine Riffaud et Micro-folie), en soutenant les associations et en programmant des événements. Elle travaille également à structurer cette offre pour la rendre accessible à tous les publics et participe aux groupes de travail culture de la COPAMO. La commission est aussi un lieu d'échange et de réflexion sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique et naturel de la commune.

*Commission animée par : C. Trichard*

*Membres : F. Breuzin, A. Berger, S. Hubsch, G. Fleury*



### Agriculture

La commission Agriculture a pour mission de maintenir le lien avec les agriculteurs de la commune et de suivre les enjeux agricoles du territoire. Elle participe aux groupes de travail de la COPAMO afin de représenter la commune et de contribuer à la réflexion sur les projets et politiques agricoles locales.

*Commission animée par : A. Radisson*

*Membres : F. Breuzin, O. Contreras, B. Reynaud*



### Habitat & logement

La commission Habitat et logement est un lieu d'échanges et de réflexion sur la politique communale de l'habitat, en lien avec les besoins actuels et futurs du territoire et dans le respect des orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH). Elle veille à l'intégration de cette politique dans les nouveaux projets et suit les dispositifs de contrôle ou de financement, tels que le permis de louer ou les aides à l'amélioration de l'habitat (transition énergétique, adaptation). La commission assure également le suivi des relations avec les bailleurs sociaux et participe aux groupes de travail dédiés de la COPAMO.

*Commission animée par : O. Contreras*

*Membres : F. Breuzin, I. Moretton-Fraysse, C. Lopez, S. Ribes-Lassalle, C. Pouzargue, H. Destandau*



## COMMISSIONS PROJETS

Dans le cadre de ce mandat, la commune a choisi de créer des commissions « projets », des instances *ad hoc* dédiées au suivi de dossiers spécifiques et d'importance. Ces commissions permettent de regrouper les élus autour d'un projet, d'assurer une coordination efficace entre les différents aspects techniques, financiers et opérationnels, et de faciliter la circulation de l'information. Elles offrent également la possibilité d'associer des élus qui ne siègent pas dans les commissions permanentes, tout en favorisant un travail collégial et structuré.

### Déjà un exemple concret : Commission « Construction d'un bâtiment périscolaire »

Elle veille à ce que la conception du nouveau bâtiment corresponde bien au cahier des charges des utilisateurs puis assure le suivi complet du chantier, en lien avec la maîtrise d'oeuvre, les services communaux et les utilisateurs concernés. Cette instance unique permet d'anticiper les décisions à soumettre au Conseil municipal et de garantir que tous les aspects techniques, budgétaires et éducatifs du projet soient pris en compte de manière cohérente et efficace.

*Animée par : S. Desprez & D. Ferlay*

*Membres : A. Berger, F. Breuzin, O. Contreras, S. Hubsch, C. Lopez, S. Ribes-Lassalle, C. Taillefer, C. Trichard*

## Conseils municipaux

La municipalité souhaite rester proche des habitants et favoriser le dialogue avec chacun. Les habitants peuvent assister aux séances du conseil municipal, qui se tiennent généralement chaque mois et sont annoncées à l'avance sur les supports de communication de la mairie (site internet, journal municipal, réseaux sociaux).

Il est également possible de prendre rendez-vous avec les élus pour aborder des questions spécifiques. Ces derniers sont par ailleurs présents lors des manifestations communales et associatives, afin de rester au contact des habitants et de soutenir les initiatives locales.



Retrouvez les convocations et les comptes-rendus des conseils municipaux sur : [www.saint-laurent-dagny.fr](http://www.saint-laurent-dagny.fr) > ma commune > vie municipale > conseil municipal

## LE CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en œuvre la politique sociale de la commune en accompagnant les habitants en difficulté, en proposant des aides ponctuelles et en organisant des actions pour favoriser le lien social auprès des familles, des personnes âgées ou isolées. Établissement public doté d'un budget autonome, il est administré par des élus et des représentants associatifs et assure également un rôle administratif pour le suivi des dossiers. Ses actions incluent le chèque activité pour les enfants, le Noël des bébés, les colis ou repas pour les plus de 70 ans, le suivi des personnes isolées, ainsi que le soutien à Octobre Rose et à la Semaine Bleue. Le CCAS participe enfin à l'inter-CCAS de la COPAMO pour partager expériences et initiatives sociales.

*Animé par : I. Moretton-Fraysse*

*Avec la participation de : H. Destandau, P.Y. Ducrest, G. Fleury, A. Sevrin*



## LES SERVICES MUNICIPAUX

Guillaume Protière



### Directeur général des services

Le DGS coordonne l'ensemble de l'activité administrative, accompagne les élus dans la vie institutionnelle et garantit la sécurité juridique et financière de la commune. Il supervise les ressources humaines, les relations avec les partenaires et apporte un soutien opérationnel constant aux équipes municipales.

### Services techniques

Les agents techniques assurent l'entretien des infrastructures publiques (routes, bâtiments, espaces verts) et veillent à la propreté, à la sécurité et au bon cadre de vie des habitants.

Noé Brochet



Lucas Jauffret



Alexandre Louvet



Etienne Viody



### Service administratif

Les agents municipaux assurent le fonctionnement quotidien de la ville en accompagnant les habitants, en mettant en œuvre les services publics et en veillant au bon déroulement des activités municipales.

Marie Crestey



Communication,  
Événementiel

Coraline Daniel



Agence postale,  
état-civil, cimetière,  
voirie

Arthur Morcillo



Associations,  
coordinateur  
restaurant scolaire

Amélie Plasse



Urbanisme, CCAS,  
élections

## Pôle culture

Le pôle culture, porté par nos bibliothécaires et notre médiatrice culturelle Micro-Folie, met à disposition des ressources, propose une programmation culturelle variée et organise des animations et rencontres pour tous les âges.



Maud Caccamo

Bibliothèque



Laure Lechat

Bibliothèque



Valentine Nebon-Carle

Micro-Folie

## Animateurs / animatrices

Les animateurs du temps méridien accompagnent les enfants pendant la pause déjeuner en proposant des activités ludiques et éducatives, tout en veillant à leur sécurité et à leur bien-être. La mairie est responsable uniquement de ce temps périscolaire méridien, tandis que les accueils du matin et du soir sont assurés par l'association Les Belins Bélines.



Ana Berenguel



Marie Chaffurin



Rodolphe Courtois



Marie Jankowski



Marta Oktavia



Guillaume Rojo



Simone Vaz Torres



Tyffany Vodila

## Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Les ATSEM accompagnent les enseignants et veillent au bien-être des enfants en maternelle, en classe comme pendant le temps méridien, en participant à l'accueil, à l'hygiène, à la sécurité et aux activités.



Murielle Bochet



Tamara Chavleishvili



Corinne Ponton

# COPAMO - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS



La COPAMO rassemble 11 communes qui ont choisi de s'unir pour construire ensemble l'avenir du territoire. Elle agit au quotidien dans de nombreux domaines qui concernent directement les habitants : enfance et jeunesse, solidarité, environnement, développement économique, mobilité ou encore culture. Cette coopération permet de mutualiser les moyens et de proposer des services adaptés à l'échelle du territoire.

À la suite des élections municipales, un nouveau mandat intercommunal 2026-2032 s'est ouvert avec l'installation du conseil communautaire. Celui-ci a reconduit Renaud Pfeffer à sa présidence et élu un nouvel exécutif, marqué par un important renouvellement des élus et une volonté affirmée de

poursuivre les projets au plus près des besoins des habitants. Cette organisation, qui associe l'ensemble des communes, garantit une gouvernance de proximité et une vision partagée du développement du territoire.

**Dans ce cadre, notre commune est représentée par :**

**Fabien Breuzin**, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué aux finances, moyens généraux et à l'économie

**Coralie Trichard**, 15<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée à la communication et au tourisme

**Orélie Contreras**, conseillère communautaire

Ils participent aux instances et aux groupes de travail de la COPAMO afin de porter la voix de la commune et de contribuer activement aux projets intercommunaux.

## LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Pour garantir certains services publics essentiels, notre commune adhère, en complément de son intégration dans la COPAMO (Communauté de Communes du Pays Mornantais), à plusieurs syndicats intercommunaux. Ces structures rassemblent plusieurs communes afin de gérer ensemble des compétences dépassant le cadre strictement communal, comme l'eau, l'énergie ou la gestion des déchets. Cette coopération permet de mutualiser les moyens, d'optimiser les infrastructures et d'offrir aux habitants des services plus efficaces, durables et économiques.



**SYDER : Le Syndicat départemental d'énergies du Rhône**

Agissant pour le compte de 200 communes et de 2 EPCI, le SYDER est l'acteur public majeur des enjeux énergétiques du département du Rhône. Il accompagne les collectivités dans la gestion de l'éclairage public et des réseaux d'énergie. Le SYDER soutient également les projets de modernisation et de transition énergétique, afin de favoriser des équipements plus performants et durables.

*Titulaire : Gilles Fleury*  
*Suppléant : Fabien Breuzin*



**SYSEG : Le Syndicat pour la Station d'épuration de Givors**

Agissant sur un territoire de 16 communes du sud-ouest lyonnais, le SYSEG est un syndicat mixte public dédié à la gestion de l'eau. Il assure la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, la gestion des eaux pluviales et le contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC). Le SYSEG œuvre à réduire les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel, à maintenir et moderniser les réseaux et stations, et à améliorer la performance du système d'assainissement pour les collectivités et les usagers.

*Titulaire : Fabien Breuzin*  
*Suppléante : Sophie Ribes-Lassalle*



**SMAGGA : Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon**

Le SMAGGA est un syndicat intercommunal réunissant une vingtaine de communes du sud-ouest lyonnais engagé dans la préservation des milieux aquatiques et la gestion de l'eau sur le bassin versant du Garon. Il est chargé notamment de l'aménagement du bassin, de l'entretien des cours d'eau, de la prévention des inondations et de la restauration des écosystèmes riverains. Le SMAGGA mène aussi des actions pédagogiques, des études et des dispositifs de surveillance pour protéger la ressource en eau et les zones humides.

*Titulaire : Stéphanie Desprez  
Suppléante : Hélène Destandau*



**SMHAR : Le Syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône**

Le SMHAR est un syndicat mixte public créé pour coordonner et organiser l'irrigation agricole sur le département du Rhône. Il est maître d'ouvrage des infrastructures d'irrigation collective (stations, canalisations) et soutient les associations syndicales d'irrigation pour la gestion, l'entretien et le développement des réseaux. Le SMHAR apporte aussi un appui technique aux agriculteurs et inscrit ses actions dans une démarche de gestion raisonnée de l'eau et de développement durable.

*Titulaire : Antoine Radisson  
Suppléante : Orélie Contreras*



**MIMO : Le Syndicat intercommunal des Eaux de Millery - Mornant**

Le MIMO est un syndicat intercommunal chargé de la gestion collective de l'eau potable sur plusieurs communes de la région de Millery et Mornant. Il organise et entretient les réseaux de distribution, les réservoirs et les contrats d'exploitation (affermage), afin d'assurer un service d'eau fiable et de qualité pour les usagers. Son rôle est essentiel pour coordonner les investissements, moderniser les infrastructures et répondre aux besoins en eau des collectivités associées.

*Titulaire: Fabien Breuzin  
Suppléante : Stéphanie Desprez*



**SIARG : Syndicat Intercommunal Aqueduc Romain du Gier**

Le SIARG est un syndicat intercommunal créé pour coordonner la sauvegarde, la mise en valeur et la promotion de l'aqueduc romain du Gier, un monument historique long de 86 km traversant de nombreuses communes du Rhône et de la Loire. Il aide les communes membres à rechercher des financements, conseille et coordonne les actions de protection, entretien, restauration, ainsi que le développement de projets culturels et touristiques autour de cet héritage patrimonial.

*Titulaire : Coralie Trichard  
Suppléante : Isabelle Moretton-Fraysse*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Nos services vous accueillent

	Mairie	Agence postale	Bibliothèque	Micro-Folie
<b>Lundi</b>	9h-12h/13h30-18h	9h-12h / 15h-18h	16h-18h	
<b>Mardi</b>	13h30-18h	15h-18h	16h-18h	
<b>Mercredi</b>	9h - 12h		9h-12h/14h-18h	10h-12h/16h-18h
<b>Jeudi</b>	9h-12h / 13h30-18h	9h-12h / 15h-18h	9h-12h/14h-18h	16h-19h
<b>Vendredi</b>	9h-12h / 13h30-18h	9h-12h / 15h-18h	16h-19h	
<b>Samedi</b>	9 h - 12 h		10h-12h30	
<b>Dimanche</b>	Fermé			

### Service État-civil :

- Fermeture du service état-civil le samedi matin.
- Pour les demandes de cartes d'identité ou passeport :  
<https://www.cni.portailformalites.fr/>

### Service Urbanisme :

- Disponible sur rendez-vous du lundi au vendredi.
- Pour les dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme permis de construire déclaration préalable de travaux :  
<https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune>

## Nos services vous renseignent

☎ **Par téléphone** : au 04 78 48 75 30 aux heures d'ouverture ci-dessus.

🌐 **Par le site internet** : [www.saint-laurent-dagny.fr](http://www.saint-laurent-dagny.fr) via le formulaire de contact (accessible en haut à droite).

💬 **Par la messagerie** de Facebook ou Instagram.

📍 **Par l'application City All**, vous pouvez réaliser un signalement si vous constatez un désordre dans l'espace public (trou dans la chaussée, luminaire en panne...).

✉ **Par mail** :

**Bibliothèque** : [bibliotheque@stlaurentdagny.fr](mailto:bibliotheque@stlaurentdagny.fr)

**Cantine, enfance, jeunesse** : [jeunesse@stlaurentdagny.fr](mailto:jeunesse@stlaurentdagny.fr)

**CCAS** : [ccas@stlaurentdagny.fr](mailto:ccas@stlaurentdagny.fr)

**Communication, événementiel** : [communication@stlaurentdagny.fr](mailto:communication@stlaurentdagny.fr)

**État civil (naissance, mariage, décès, pacs, cimetière)** : [etatcivil@stlaurentdagny.fr](mailto:etatcivil@stlaurentdagny.fr)

**Micro-Folie** : [microfolie@stlaurentdagny.fr](mailto:microfolie@stlaurentdagny.fr)

**Réservation des salles** : [technique@stlaurentdagny.fr](mailto:technique@stlaurentdagny.fr)

**Urbanisme** : [urbanisme@stlaurentdagny.fr](mailto:urbanisme@stlaurentdagny.fr)

**Voirie** : [voirie@stlaurentdagny.fr](mailto:voirie@stlaurentdagny.fr)

NOS RENDEZ-VOUS

**VENEZ**

Rencontre  
publique

**DIALOGUER**



**Vendredi 24 avril 2026**  
**18 h**  
**Parvis de la mairie**

La nouvelle équipe municipale vous invite à une rencontre publique.  
L'occasion idéale pour échanger avec la nouvelle équipe municipale  
et découvrir les grands axes du mandat.



Trait d'Union - 28, route de Mornant - 69440 Saint-Laurent-d'Agnay  
Tél. 04 78 48 75 30 - Courriel : [communication@stlaurentdagny.fr](mailto:communication@stlaurentdagny.fr)  
📷 : <https://www.instagram.com/saintlaurentdagny>  
f : [www.facebook.com/mairiestlaurentdagny.fr](https://www.facebook.com/mairiestlaurentdagny.fr)  
Site : [www.saint-laurent-dagny.fr](http://www.saint-laurent-dagny.fr)

Directeur de la publication : Fabien Breuzin.  
Comité de rédaction : Coralie Trichard, Charlotte Taillefer.

Nous remercions toutes les personnes ayant collaboré à ce numéro.  
Réalisation : Service communication de la mairie de Saint-Laurent-d'Agnay - Impression : Team Rush - 1 020 ex.  
Crédits photos : Mairie de Saint-Laurent-d'Agnay  
ISSN : 3037 - 7587  
Prochaine parution juillet 2026. Tous droits réservés.  
Imprimé sur papier PEFC.


# Restez connectés à votre village!



 Site internet  
[www.saint-laurent-dagny.fr](http://www.saint-laurent-dagny.fr)

 Facebook  
Mairie de Saint-Laurent d'Agny

 Instagram mairie  
[saintlaurentdagny](https://www.instagram.com/saintlaurentdagny)

 Instagram Pôle culture  
[pole\\_culture\\_saintlaurentdagny](https://www.instagram.com/pole_culture_saintlaurentdagny)

 City All  
Mairie de Saint-Laurent-d'Agny

 Magazine « Trait d'Union »  
Parutions en mars, juillet et novembre

